

on observera ce qui vient d'être dit, excepté que l'étude sonnera à cinq heures et quart. Depuis Pâques jusqu'à la fin des classes, on aura chaque semaine un jour de congé.

Les jours de grand congé il y a étude après la messe et une étude libre d'une heure avant la lecture du Nouveau Testament. Dans l'après-midi, promenade comme les autres jours de congé. Il y aura aussi une heure d'étude de cinq heures et demie à six heures et demie, avant le chapelet et la lecture spirituelle.

Aux congés d'été on a l'étude à deux heures, le chapelet et la lecture spirituelle immédiatement après et l'on va en promenade après la collation.

---